

Orsay

BUDGET PRIMITIF

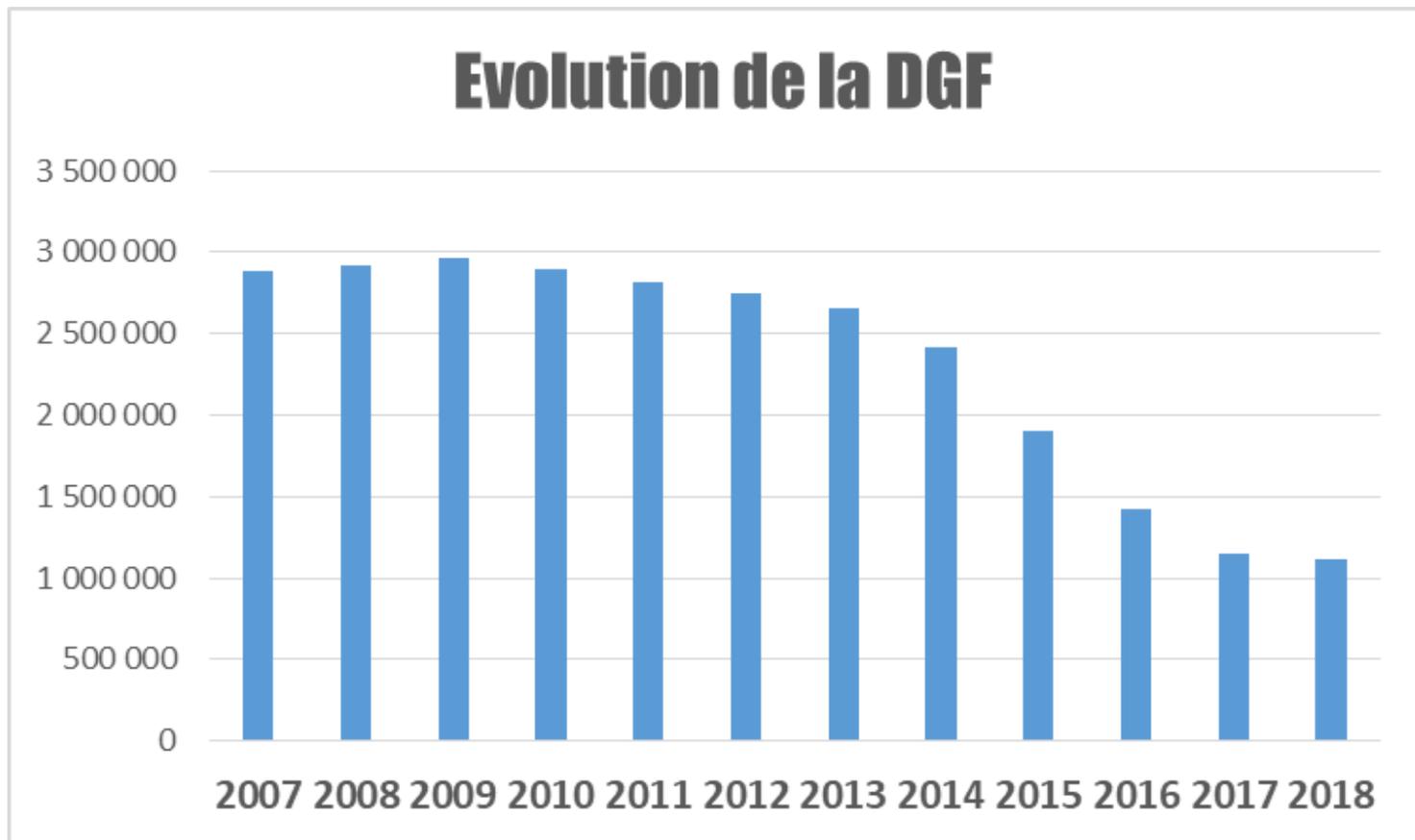
2018

Le budget primitif 2018

- 1 – Le contexte national
- 2 – La feuille de route du budget 2018
- 3 – L'affectation du résultat 2017 au budget 2018
- 4 – La structure du budget 2018

1 - Le contexte national

- Après plusieurs années de baisse des dotations, l'Etat fait une pause pour les villes de notre strate.



1 - Le contexte national

- Mais limitation de l'augmentation des dépenses de fonctionnement à 1,2 % (comme les 340 communes en contrat avec l'Etat, dont nous ne faisons pas partie)
- Augmentation des bases fiscales de 1,2 % (inflation)
- Suppression de l'aide aux maires bâtisseurs
- Réforme de la politique du personnel :
 - augmentation du SMIC
 - augmentation des barèmes des avantages en nature
 - création d'une indemnité compensatrice CSG

2 – La feuille de route du budget 2018

- Investissements :
 - entretien du patrimoine : 1,5 M€
 - projets structurants : 2,4 M€
 - Poursuivre le désendettement
 - Diminuer les frais financiers
 - Poursuivre la gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement et en limiter l'augmentation à 1,2 %
 - Amplifier la recherche des recettes
- Pas d'augmentation des taux communaux des impôts**

4 – La structure du budget 2018

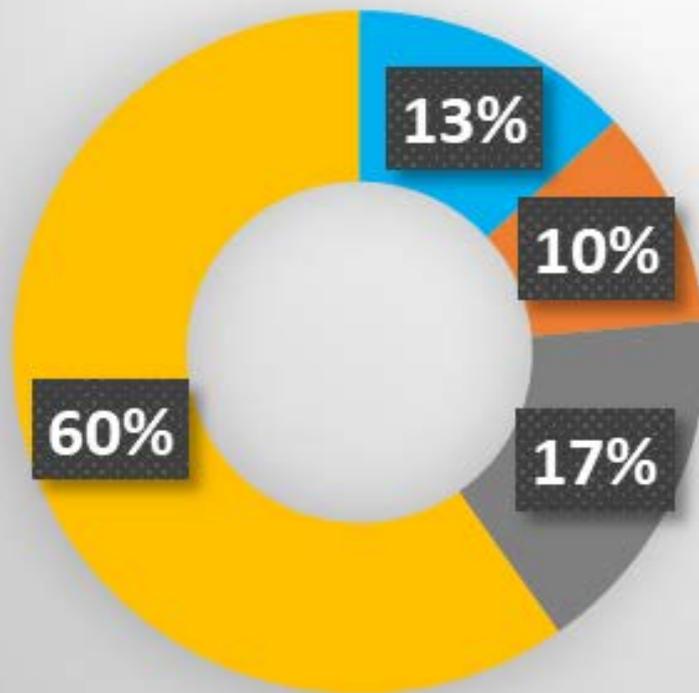
Les grandes masses et les grands équilibres du budget

Recettes
Recettes de fonctionnement 24,7 M€

Fonctionnement

La répartition des recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

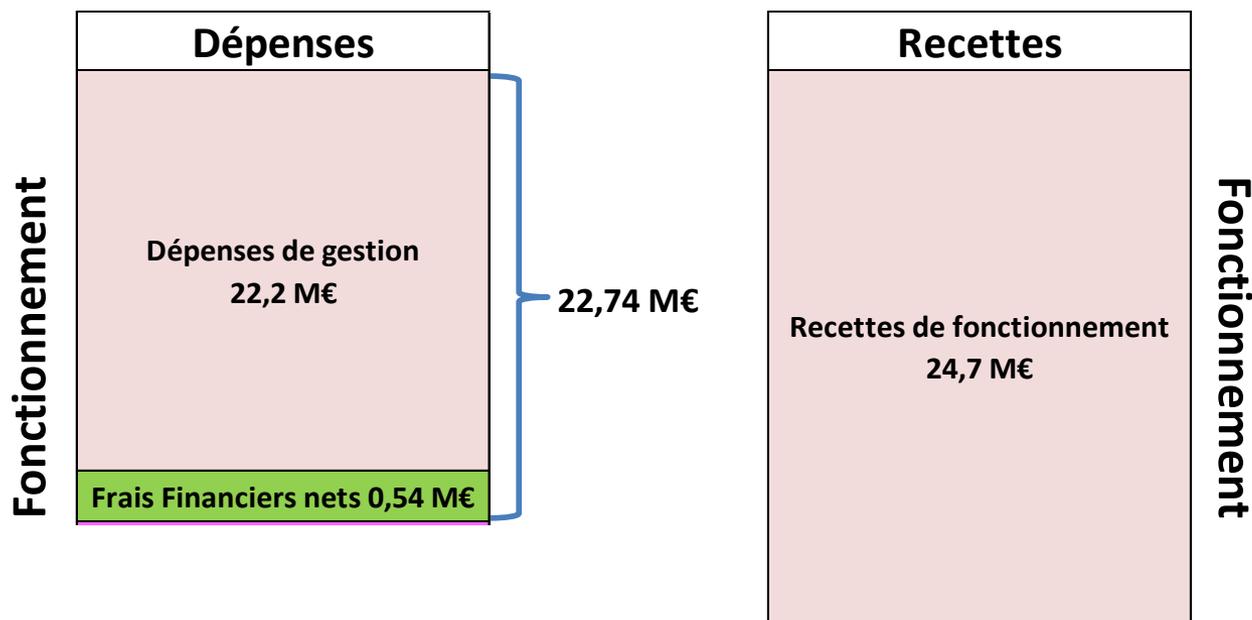


- Fiscalité indirecte
- Dotations, participations et subventions
- Produits de gestion courante, financiers et exceptionnels
- Fiscalité directe : TF + TH

Les recettes de fonctionnement : +1,7%

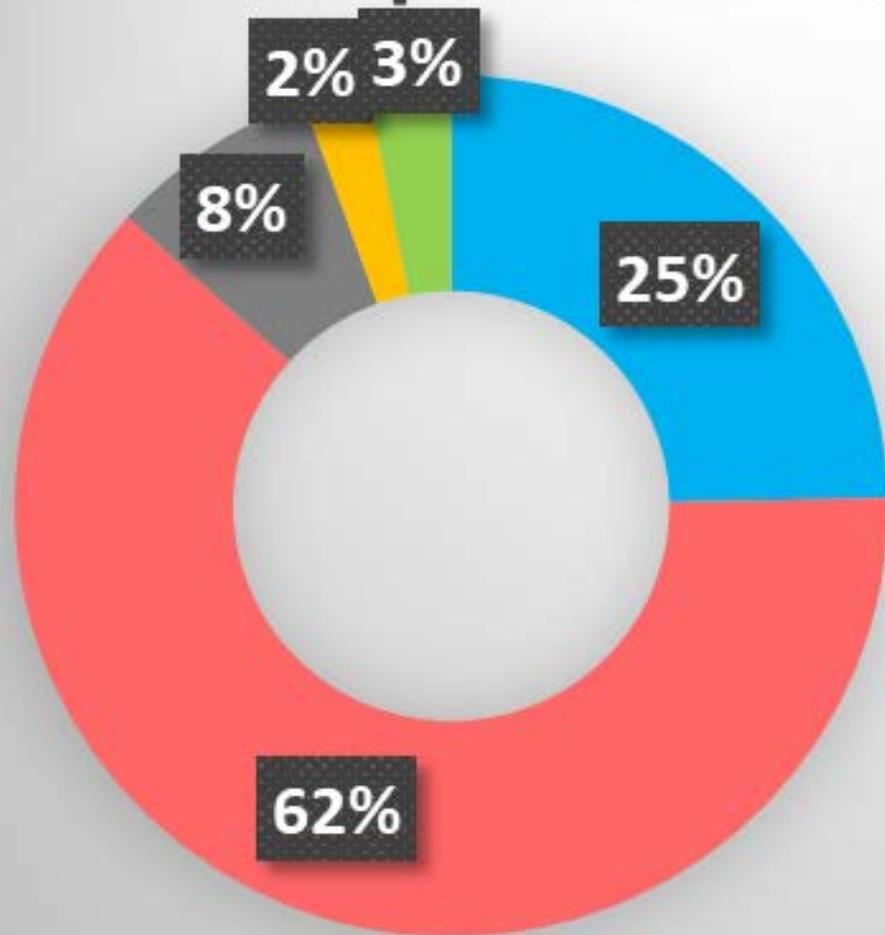
- Fiscalité directe : 14,9 M€, en hausse de 2 % (bases)
- Fiscalité indirecte : 3,3 M€ (3 M€ au BP 2017)
droits de mutation : 940 k€ (+60 k€/BP 2017)
- DGF 2018 = DGF 2017 : 1,1 M€ (notification à venir)
- CAF : 1,2 M€
- Produits de gestion courante :
3,3 M€ (+234 k€ / BP 2017)
crèches, restauration scolaire, périscolaire, piscine...
redevances de stationnement...
- RODP : + 69 k€ (nouveaux chantiers)
- Redevances sociales : 1,9 M€ (-3% / BP 2017)

Les grandes masses et les grands équilibres du budget



La répartition des dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement



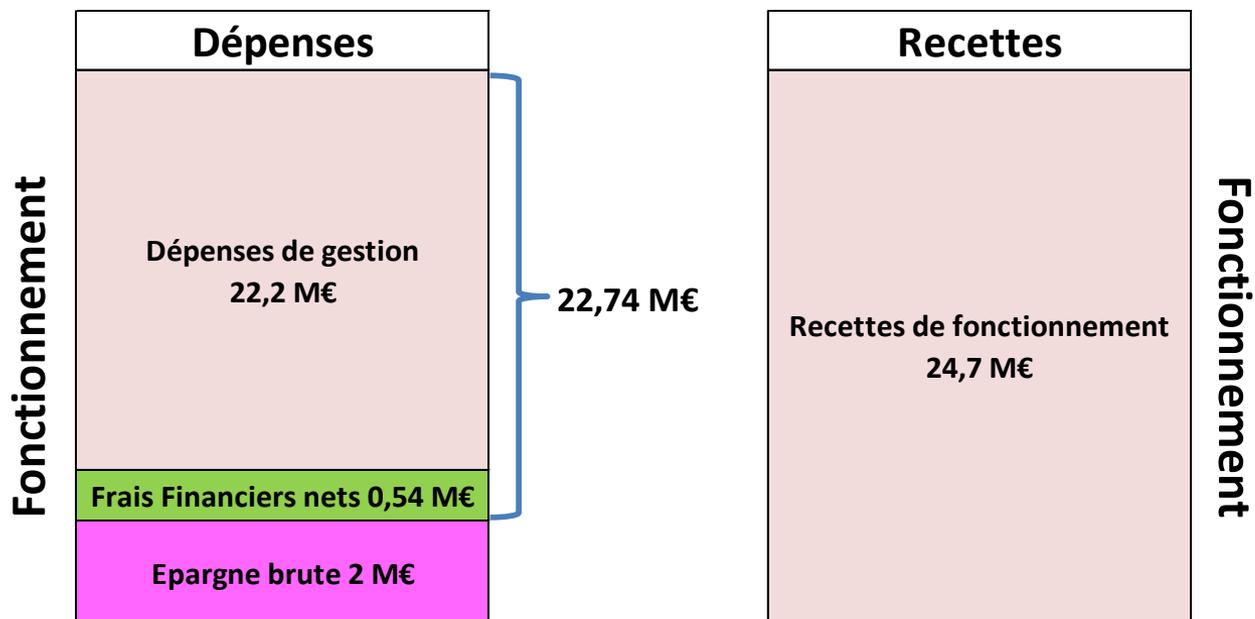
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges (subventions, participations, provisions)
- Intérêts de la dette
- Prélèvements sur la fiscalité, atténuation de produits

Les dépenses de fonctionnement : maintien de l'effort de réduction

- **Les charges de personnel : 14,2 M€**
Elles sont bien contenues malgré la hausse des taux de cotisation, la création d'une indemnité compensant la hausse de CSG, l'augmentation du SMIC et les évolutions de carrière
- **Loi SRU : 87 k€ (20,7% de logements sociaux) et FPIC : 398k€ (+2%)**
- **Charges à caractère général (25 % des dépenses) :**
fluides, maintenance des équipements, entretien des espaces verts, informatique, denrées alimentaires
5,6 M€ - 19 k€ par rapport au BP 2017
- **Intérêts de la dette : - 46 k€ soit 540 k€**
- **Subventions aux associations et CCAS : (=BP 2017)**

- **Les négociations dans les marchés publics**
(procédure adaptée seulement) : permet d'optimiser la concurrence, et donc les prix des produits et services
- **Les groupements de commande**
- **Les bonnes pratiques des services au quotidien** : dématérialisation, mutualisation...
- **Reconnaissance de l'insertion des personnes handicapées (ESAT...)** : baisse de l'amende

Les grandes masses et les grands équilibres du budget



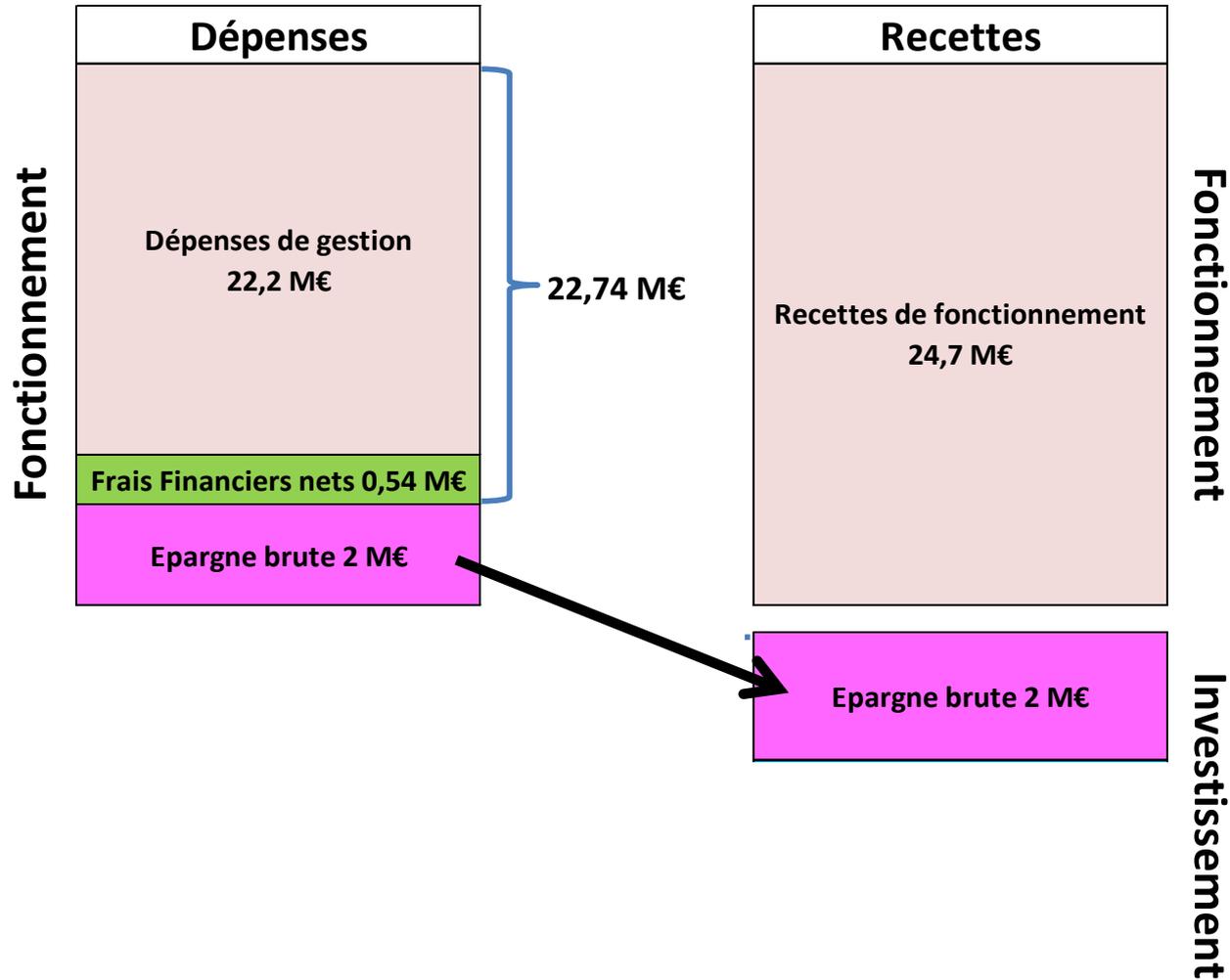
L'épargne brute 2018

Maîtrise des dépenses de fonctionnement et
bonne dynamique des recettes

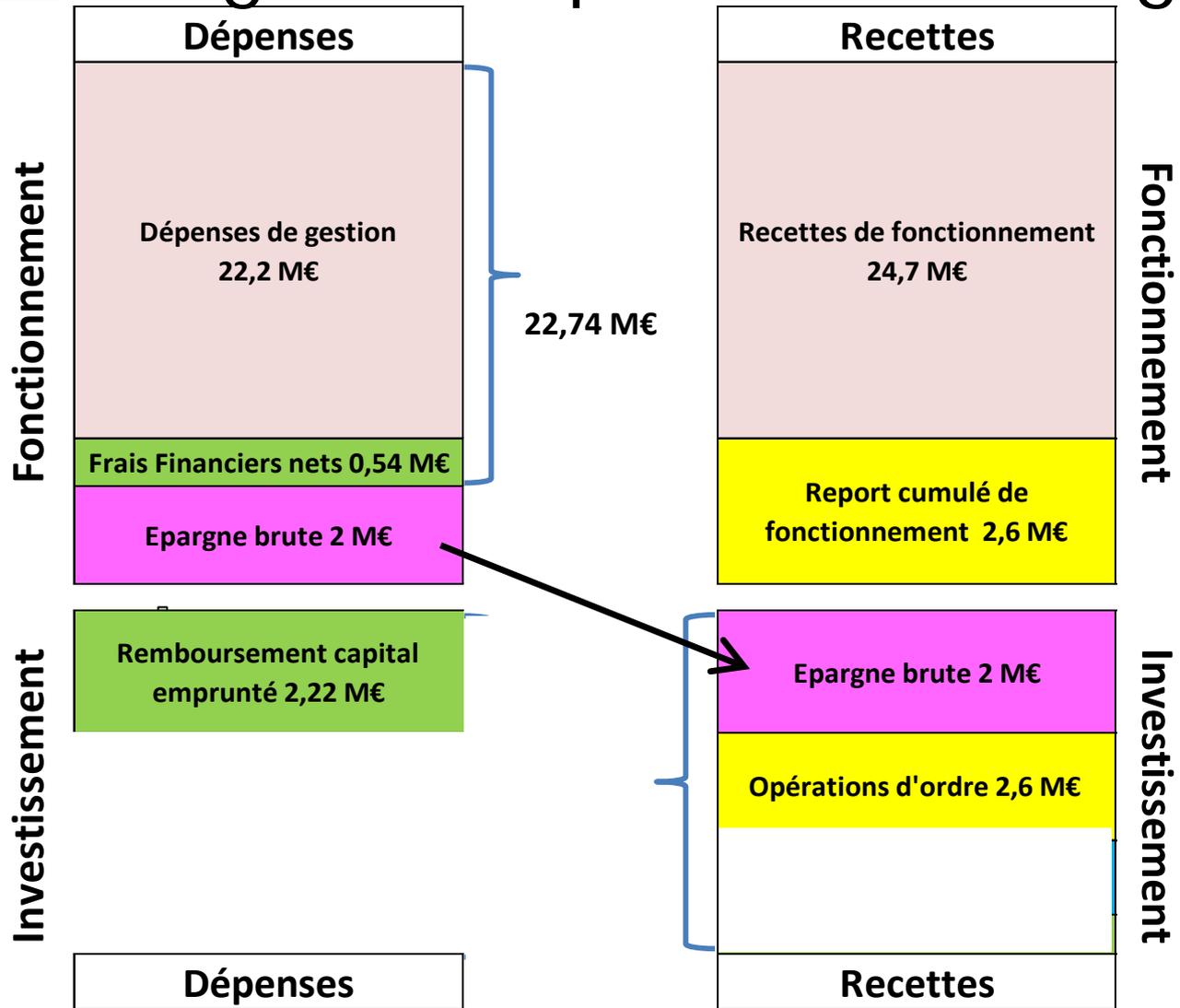
Epargne brute = 2 M€ (1,56 M€ au BP 2017)

Elle détermine la capacité d'investissement de
la ville

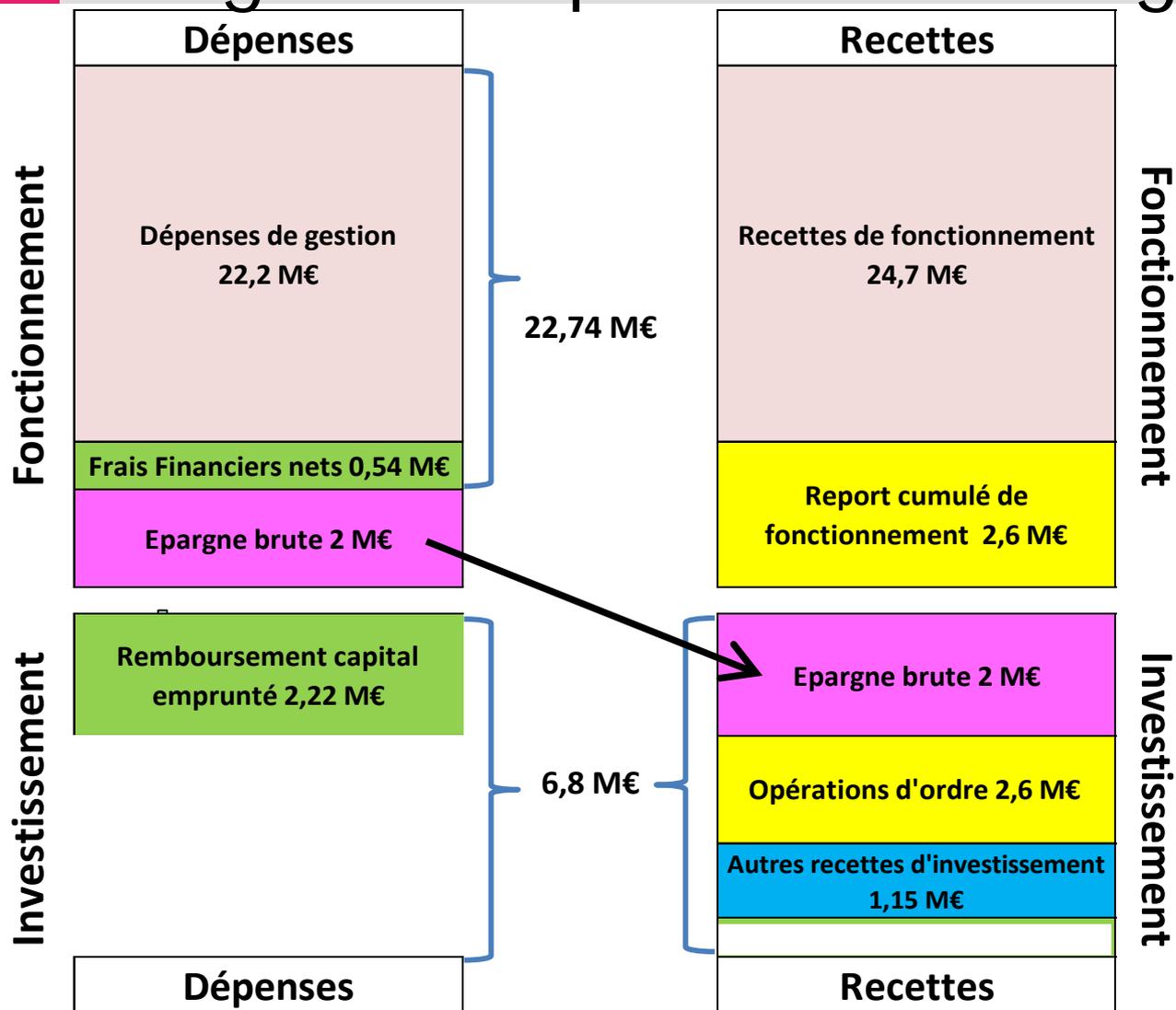
Les grandes masses et les grands équilibres du budget



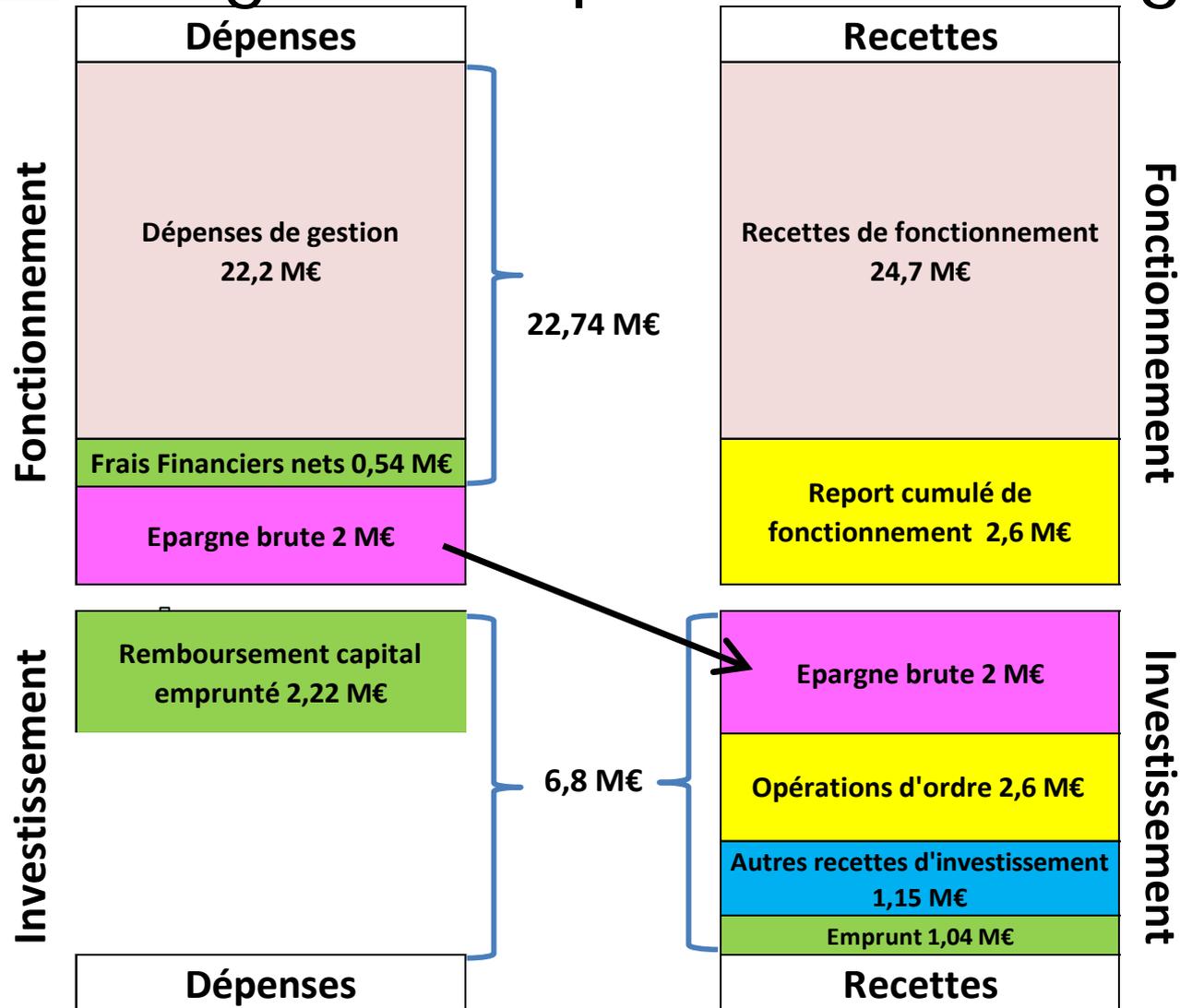
Les grandes masses et les grands équilibres du budget



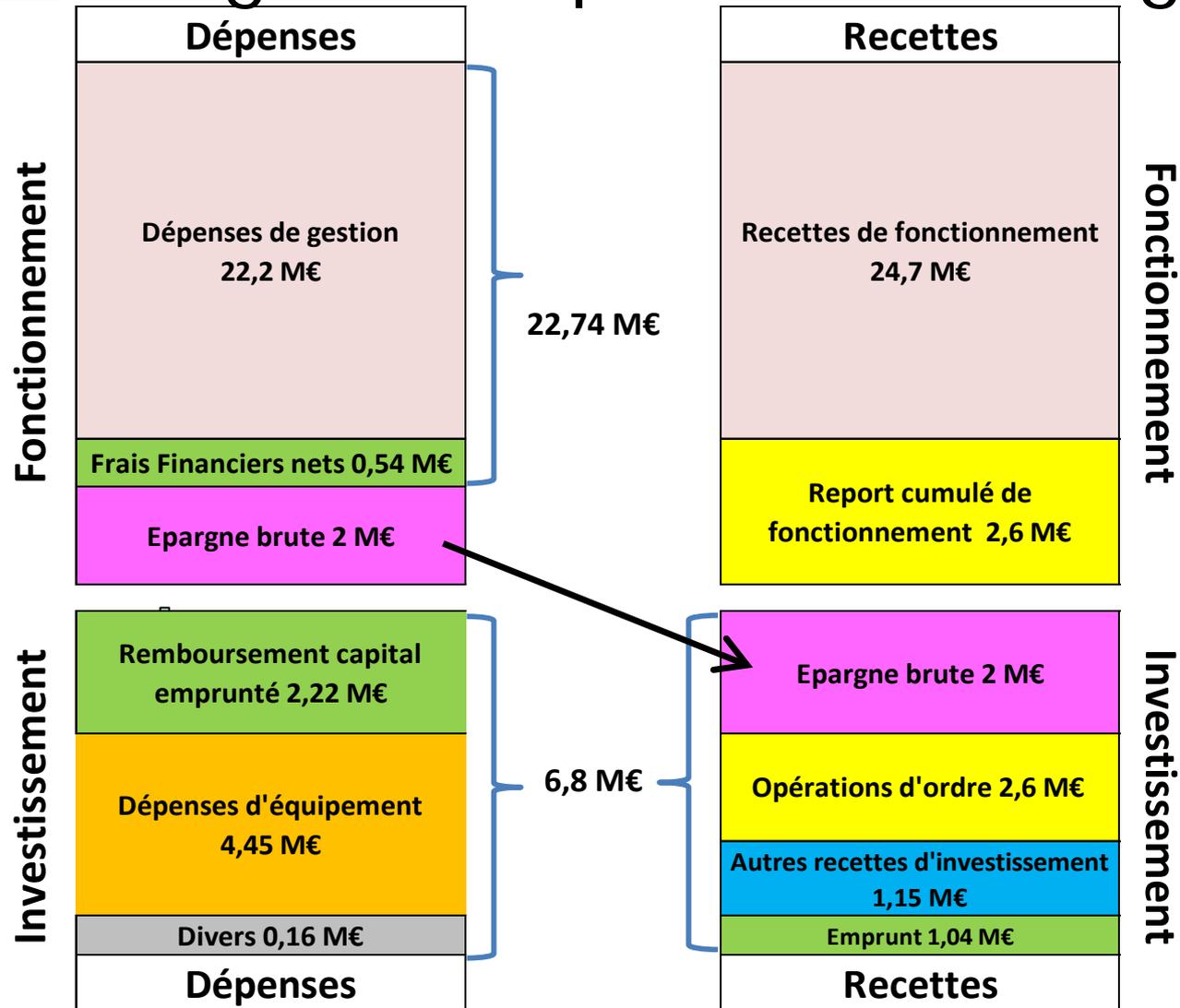
Les grandes masses et les grands équilibres du budget



Les grandes masses et les grands équilibres du budget

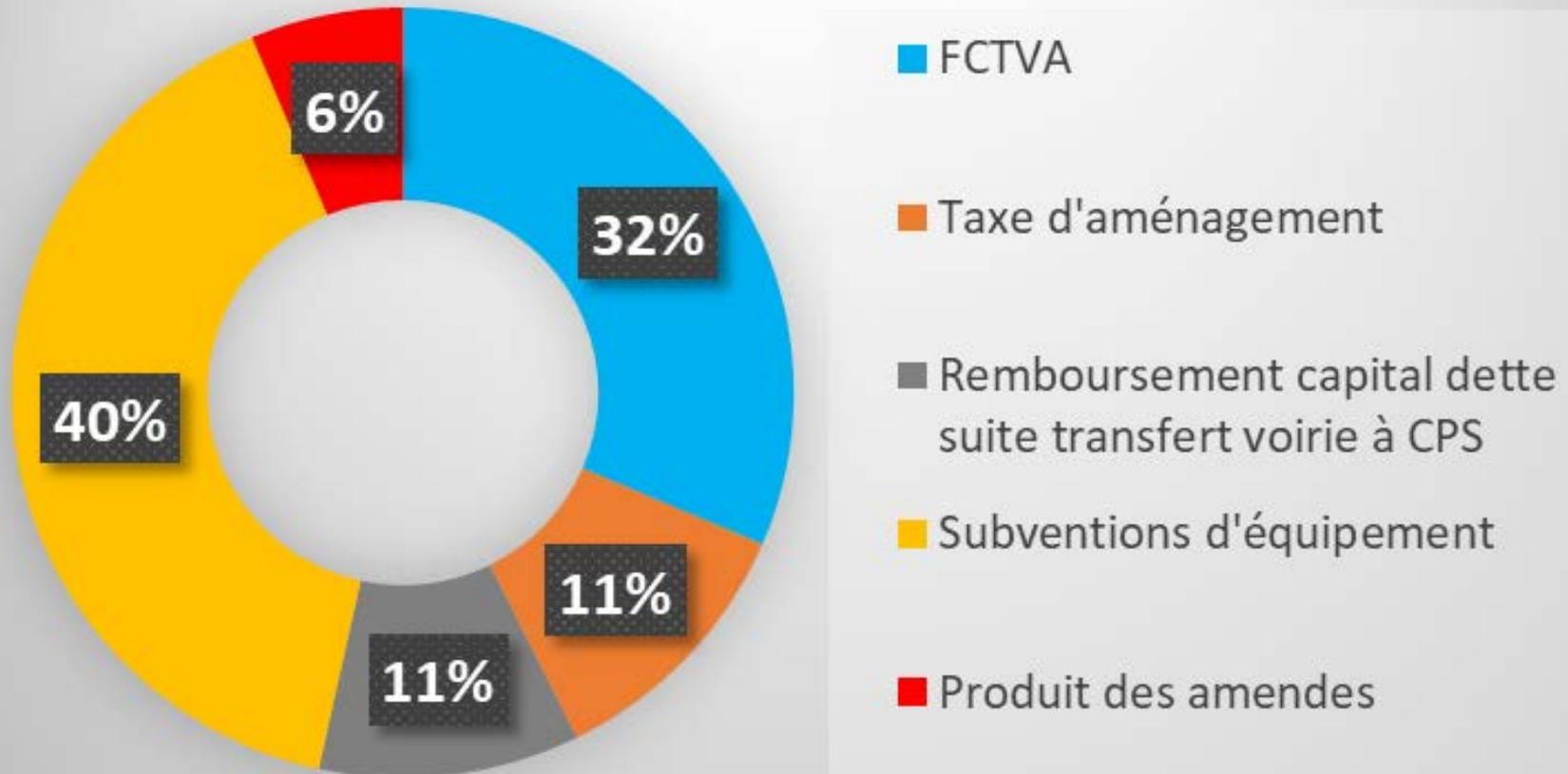


Les grandes masses et les grands équilibres du budget



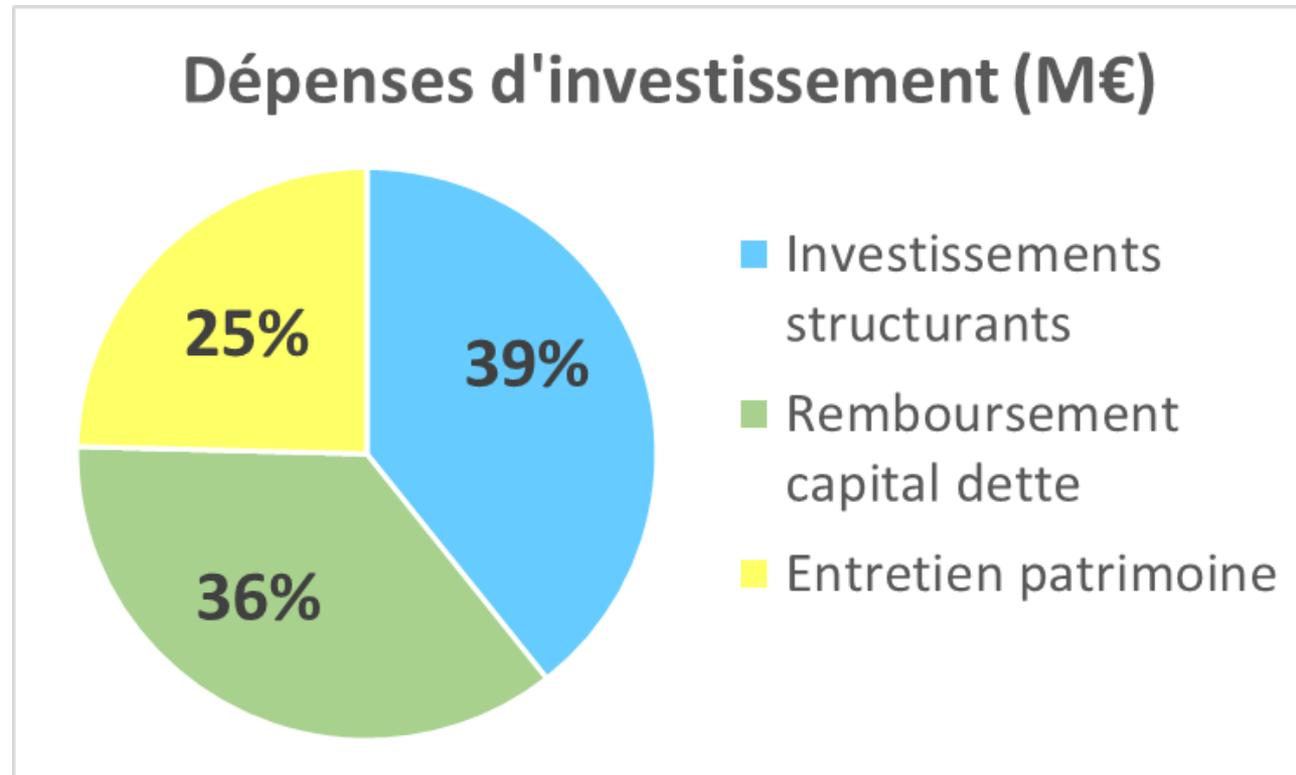
Les recettes d'investissement

Recettes définitives d'investissement



Les dépenses d'investissement

- **2,2 M€** pour le remboursement du capital de la dette comme en 2017
- **2,4 M€** pour les investissements structurants
- **1,5 M€** pour l'entretien du patrimoine



Les dépenses d'investissement

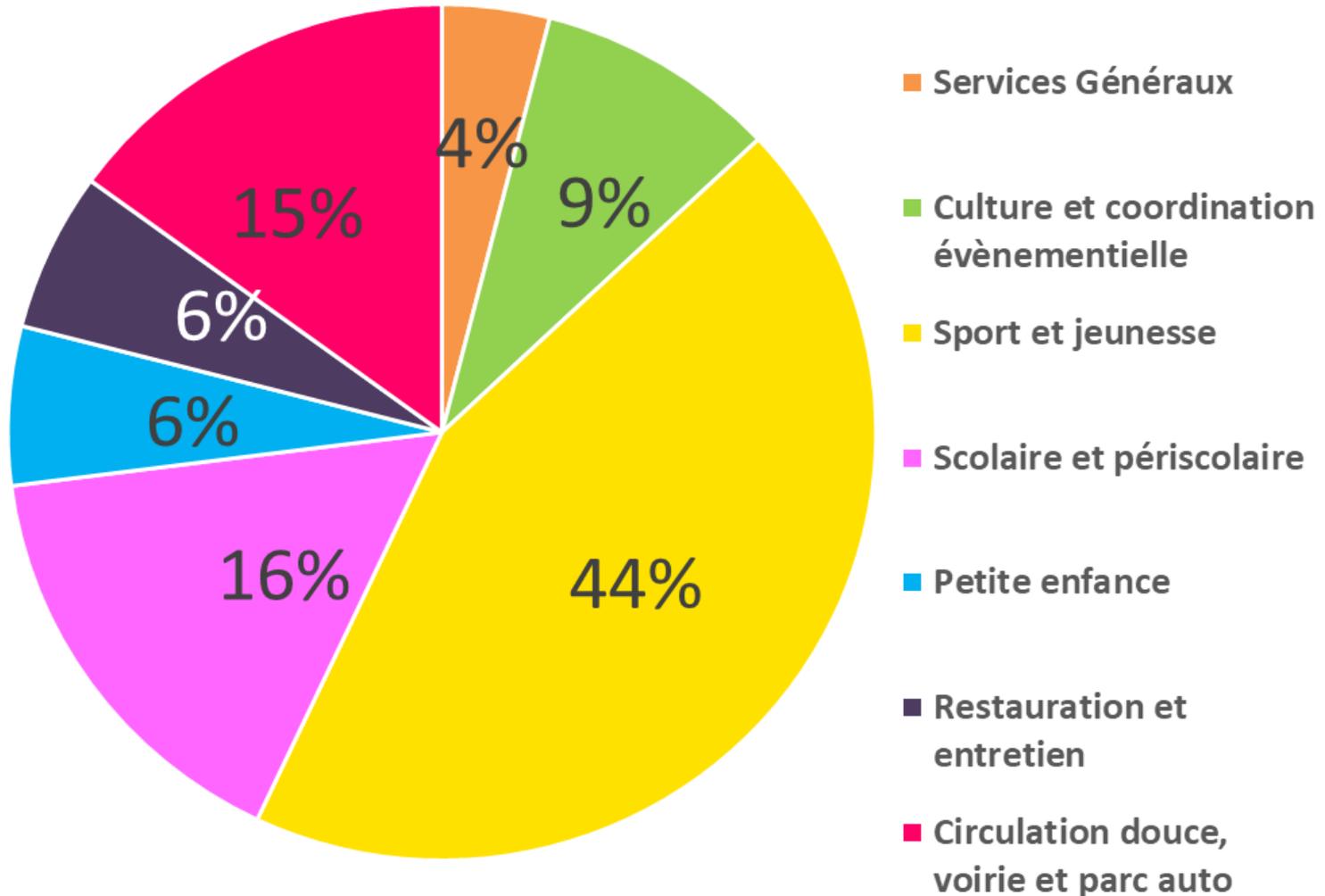
➤ Projets structurants : 2,4 M€ dont

- Contrat départemental d'optimisation énergétique pour divers bâtiments (suite 2017) : 951 k€ (dont subventions 50%)
- Plateau d'évolution de Mondétour : 400 k€
- Vestiaires du rugby synthétique : 255 k€
- Accueil stade nautique + vestiaires : 120 k€
- Gymnase Guichet phase 3 : 66 k€
- Courts de tennis en terre battue synthétique : 147 k€
- Crèche du Parc et halte garderie : 145 k€ pour divers aménagements
- Schéma directeur informatique : 300 k€ (200k€ au BP 2017)

Les dépenses d'investissement

- **Entretien et amélioration du patrimoine : 1,5 M€**
 - Escalier de secours salle J. Tati : 20 k€ (culture)
 - Réfection des locaux techniques gymnase Blondin : 18k€
 - Interventions au stade : 50 k€ (sport)
 - Sols souples et jeux extérieurs (enfance) : 95 k€
 - Pose de visiophones, stores+brise-vues (scolaire) : 15 k€
 - Renouvellement du matériel (petite enfance) : 13,5 k€
 - Renouvellement du matériel de restauration : 60 k€
 - Ampoules LED, équipements divers : 70 k€
 - etc
- **Pour mémoire, budget voirie CPS : 750 k€**
- **Réhabilitation RPA Saint Laurent : 150 k€**

Les dépenses d'investissement



La dette : poursuite du désendettement

- Encours de la dette au 31-12-2017 : 20,5 M€
- Encours de la dette au 31-12-2018 : 19,3 M€

La dette : poursuite du désendettement

La dette : poursuite du désendettement

